

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE

F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TR}E

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

A BONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour les écoliers, les instituteurs et les institutrices \$0.50)

INSERTIONS : ANNONCES ET RÉCLAMES, Conditions libérales.

On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de l'*Etudiant* au Rév. F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TR}e, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada

SOMMAIRE :

Petites Notes.
 A la jeunesse.
 Petites leçons de philosophie.
 Bon ton.
 Après la pluie.
O cruz ave.
 Bibliographie.
 A un jeune homme pauvre.
 Sur l'album d'un finissant
 Fondation d'un trésor spirituel.

Correspondance.
 Littérature.
 Gouvernants actuels de l'Europe.
 Matières des épreuves.
 Histoire du Canada.
 Notre organisation municipale.
 Hygiène.
 Science vulgarisée
 Examen pour l'admission à l'étude de la médecine.
 Faits du mois.

PETITES NOTES

Ce numéro double de l'*Etudiant* renferme la livraison du mois de juillet ainsi que celle du mois d'août.

*
* *

Le lecteur corrigera facilement la transposition qui s'est glissée dans la mise en page de ce numéro.

*
* *

Nous ne donnons pas dans ce numéro les statistiques annoncées (*Etudiant* p. 89) parce que nous n'avons de données jusqu'à présent que sur les collèges de Rimouski, Trois-Rivières, Rigaud et Joliette.

Ceux qui n'ont pas reçu tous les numéros de l'*Etudiant* feront bien d'en donner avis.

*
* *

L'*Etudiant* forme à la fin de l'année un volume in 8o de plus de 200 pages, riche des matières les plus variées et les plus utiles à la jeunesse studieuse. Parents abonnez vos enfants. Ceux qui s'abonneraient maintenant pourraient encore se procurer les numéros déjà parus.

*
* *

On nous disait que l'*Etudiant* ne vivrait pas six mois. Grâce à Dieu, cette prédiction ne s'est pas accomplie. Les affaires sont en bonne voie et l'année 1885 est assurée.

A LA JEUNESSE

Puisque nous le pouvons, épargnons-nous ce triste souvenir.

L'enfant qui grandit, emporte avec lui du passé : ses joies, ses douleurs, ses méfaits. Le souvenir en effet produit une impression qui donne de nouveau l'existence à ce qui n'est plus en réalité.

Laissons de côté le souvenir des joies, le souvenir des douleurs.

Les méfaits de la jeunesse font écho dans toute la vie. Cet écho, c'est une plainte lugubre qui attriste.

Parmi les fautes de l'enfance, il y en a dont le souvenir est plus amer : les fautes commises à l'égard de ses parents en font partie.

Ce point seul va fixer notre attention.

Oui, petits amis, *le plus douloureux souvenir de votre vie à venir sera celui des chagrins causés à vos parents pendant votre jeunesse*, souvenir qui se fera plus sentir encore lorsque les auteurs de vos jours auront cessé de vivre.

C'est l'expérience des anciens qui dit cela : et cette expérience, nous devons en tenir compte.

*
* *

L'enfant, homme devenu, ne peut s'empêcher parfois de se livrer à de rudes expiations pour venger sur l'âge mûr les fautes de l'adolescence.

Ecoutez ce récit que nous empruntons à l'*Almanach journal* (juillet 1885).

« C'était au mois de novembre 1776. Tout ce que le comté de Warwick renfermait de plus no-

table était réuni chez lady Fanny du Burg ; on attendait le docteur Johnson, qui avait rempli l'Angleterre de ses œuvres et le monde de son nom.

« Le docteur n'arrivait pas. On attend : les heures s'écoulaient, la soirée s'avance et le docteur ne vient pas.

« Trompés dans leur attente, les invités allaient se séparer, lorsqu'enfin on annonce... le docteur Johnson ! La pluie découle de ses vêtements trempés et de sa vénérable tête nue toute mouillée.

« Il s'avance vers la maîtresse de la maison et lui dit : « Pardonnez-moi, Madame ; quand je vous ai promis d'être fidèle au rendez-vous, j'avais oublié que c'était le 21 novembre. » Les convives se regardent et s'étonnent. Le docteur continue : « Oui, Madame, c'était comme aujourd'hui ; il pleuvait et il neigeait : mon père me dit : « Mon enfant, je ne suis pas bien ; va au marché de Walstall, et tu vendras les livres de mon échoppe, à ma place. » Et moi, Madame, ingrat que j'étais, je refusai. Alors mon père me dit encore : « Allons, mon enfant, sois bon, car je ne suis pas bien, et nous sommes pauvres, vois-tu. » Et moi, Madame, orgueilleux que j'étais du savoir que mon père m'avait donné, je refusai, et il y alla, mon père, il y alla et... il y est mort, mon père ! Il y a quarante ans de cela, Madame ; et depuis quarante ans, le 21 novembre, je vais à Lichtfeld, à pied, sans avoir mangé ; je me tiens quatre heures tête nue sur le marché de Walstall, à cette place où mon père a tenu trente ans l'échoppe qui m'a nourri, et où il est mort par ma faute ! »

« Les convives ne se regardaient plus, mais ils pleuraient. »

*
* *

Il fallait que le souvenir de la faute fut bien crucifiant pour porter à pareille expiation un homme comme le docteur Johnson.

Les effets ne sont pas aussi marqués chez tous, mais chez tous cependant, ils existent. Le cœur, toujours, en effet, finit par dire son mot et avouer ses torts.

*
* *

Il est de ces chagrins qu'on ne peut, ici-bas, éviter, parce qu'ils entrent néces-

sairement dans le cours de la vie.

Il n'en est pas ainsi lorsqu'il s'agit de la conduite à l'égard de ses parents. En effet, tout jeune homme (on doit en dire autant de la jeune fille) qui veut épargner à ses dernières années l'amer souvenir d'avoir été méchant enfant pour ses parents n'a qu'à le vouloir et à s'y mettre.

*
* *

Les parents sans doute ont des défauts. Qui n'en a pas ?

Nous oublions les défauts de nos amis. Mais, les parents sont les plus tendres des amis !

Nous ne voyons point ce qu'il y a de défectueux dans nos bienfaiteurs. Mais, les parents sont les plus grands bienfaiteurs de l'enfant !

*
* *

Parce qu'il est journellement en face des grandes choses de la nature, l'homme finit par ne plus voir les merveilles de cette nature.

Il en est ainsi de l'enfant à l'égard de ses parents ; vivant sans cesse avec eux, il oublie ce qu'ils sont, il oublie ce qu'il leur doit.

*
* *

Allons, petits amis, que la piété filiale soit une des fleurs les mieux cultivées de votre jardin.

Ainsi donc, vous ne ferez jamais de peine à vos parents. Point de paroles grossières pour eux, point de refus, pas de lenteur dans l'exécution des ordres. Ne parlez jamais mal de votre père ni de votre mère. Soyez généreux à leur égard, donnez leur partie de l'argent que vous gagnez. Aimez à travailler à

leur place. Ne vous faites pas commander, prévenez.

*
* *

Si vous agissez de la sorte, votre conduite d'aujourd'hui sera le plus doux souvenir de votre vie de demain.

LA MONTRE DU BON INSTITUTEUR.

Il y a toujours eu, et il y a aujourd'hui plus que jamais des gens qui prétendent que lorsqu'on est mort tout est mort, ou autrement que la dissolution du corps entraîne l'anéantissement de l'âme. Or, un instituteur, pour prémunir ses élèves contre ces doctrines, a employé les moyens suivants :

D'abord il tire sa vieille montre d'argent — gros calibre — et la place sur sa main, puis il appelle les bambins.

— Elle fait tic-tac, dit le premier.

— Elle fait tic-tac, dit le second.

— Elle fait tic-tac, dit le troisième, — et ainsi de suite.

Après ces préliminaires, le maître détache le mouvement de la boîte, et tenant chacun des objets dans chaque main, il leur dit :

— Lequel des deux est la montre ?

— C'est le tic-tac, répondent-ils, en l'indiquant du doigt.

— Eh bien ! chers enfants, vous le voyez, la montre marche, quand même il lui manque son enveloppe ; et il en est de même de l'âme, quand même elle est séparée du corps.

Cette explication fait rayonner tous les petits visages : les bambins ont compris l'immortalité de l'âme !

A QUOI TIENT LA BONNE HUMEUR.

— Vous n'êtes jamais de mauvaise humeur, disait-on à une femme qu'on savait, chez elle, fortement éprouvée. Est-ce que vous ne sentez ni les injustices des hommes, ni les taquineries des choses ?

— Je les sens comme vous, dit-elle, mais elle ne me blessent pas.

— Vous avez donc un baume spécial ?

— Oui : contre les contrariétés des personnes, j'ai la charité ; contre celles des choses, j'ai la piété, et sur chaque blessure qui saigne je prononce ce mot : Dieu le veut !

Petites leçons de Philosophie

INTRODUCTION

(Suite)

Voir l'Étudiant, pages 23, 24 et 57

9. En combien de parties principales se divise la philosophie ?

R. En trois parties principales :

1^{re} la Logique,

2^e la Métaphysique,

3^e la Morale.

10. Que signifie le mot Logique ?

Le mot *logique* vient du mot grec *logos* qui signifie *discours, parole, raison*.

11. De quoi s'occupe la logique ?

R. Elle s'occupe de la *direction de l'esprit humain dans la recherche de la vérité*.

Nous sommes capables de connaître la vérité, mais, souvent nous ne procédons pas avec ordre, nous prenons un chemin difficile laissant de côté une voie plus facile, ou encore, ce qui est pire, nous confondons le vrai avec le faux.

La logique nous dit ce qu'il faut faire pour procéder avec ordre ; elle nous donne des recettes, des formules qui, mises en pratique, nous rendent bien plus facile l'acquisition de la science ; la logique finalement nous apprend à distinguer le vrai du faux.

Celui qui fait une bonne logique est en état de bien raisonner. C'est ce qui fait que la logique se définit parfois *l'art du raisonnement*.

La logique ne donne pas de l'esprit, mais elle apprend à bien user de celui qu'on a.

12. Que signifie le mot Métaphysique ?

Le mot métaphysique vient de deux mots

grecs *méta plusia* qui signifient *après* les choses *physiques*, c'est-à-dire après les choses sensibles.

13. La métaphysique ne s'occupe donc que des choses non sensibles, c'est-à-dire des choses incorporelles ?

R. La métaphysique, précisément, ne s'occupe que des choses incorporelles.

14. Quels sont, dans le détail, les objets divers dont traite la métaphysique ?

R. La métaphysique considère en particulier le *monde, l'homme et Dieu*.

La partie qui traite du monde s'appelle *cosmologie* des mots grecs *cosmos logos* qui signifient *discours sur le monde*.

La partie qui traite de l'homme s'appelle *anthropologie*, des mots grecs *anthropos logos* qui signifient *discours sur l'homme*. Cette partie cependant s'appelle plus communément *psychologie* des deux mots grecs *psukè logos* qui signifient *discours sur l'âme*, parce qu'elle parle surtout de l'âme et de ses facultés (intelligence, volonté.) Cette partie pourrait être suivie d'un appendice intitulé *pneumatologie* ou *science des esprits*. La raison sans doute ne démontre pas l'existence des esprits, mais, elle peut en démontrer la possibilité. La pneumatologie, par conséquent, trouve sa place dans un cours de philosophie.

La partie qui traite de *Dieu* s'appelle *théodicée* ou encore *théologie* (1) *naturelle*. Ce mot *naturelle* signifie que cette partie de la philosophie nous instruit sur Dieu d'après les *lumières de la raison*. Ce qui la distingue de la *théologie* (tout court) qui traite de Dieu d'après les lumières reçues par *révélation*.

(A continuer).

(1) De *theos logos* qui signifient *science de Dieu*. Apprenons bien le grec, car on le retrouve partout.

BON TON

ROMPRE SON PAIN et NON le COUPER

Pourquoi est-il de règle, à table, de rompre son pain et non de le couper ?

Dans les temps les plus reculés, dit Laisnel de la Salle, il existait chez les Hébreux, une très ancienne superstition qui réprouvait l'emploi du fer dans une foule de circonstances.

Le fer passait alors pour être consacré au mauvais principe. On donnait au fer, en Egypte, le nom *d'os de tiphon*, — ce qui équivaut à *os du diable*, — parce que ce métal sert à *couper* et à *détruire*. Les prêtres de ce pays se seraient bien gardés d'employer un couteau pour du pain *azyme* et même le pain ordinaire ; c'eût été commettre un sacrilège.

Le peuple, en Egypte, avait aussi pour habitude, en toute circonstance, de rompre le pain.

Les Juifs, chez lesquels on trouve plus d'une institution empruntée des Egyptiens, se conforment à cette coutume lorsqu'ils célèbrent la Pâque. Au commencement de ce repas, le chef de la maison prend un pain, le bénit, le rompt et le distribue aux convives. A la fin du même repas, on a soin d'enlever tous les couteaux, parce que la table est considérée comme un autel dont le fer ne doit pas approcher.

Chez les Arabes, à table, dit le général Daumas, on ne doit pas se servir d'un couteau.

Tout porte donc à croire qu'il faut voir un souvenir de ces antiques observances dans l'usage de rompre et de ne pas couper le pain.

— *Le Courrier de l'Ouest.*

NOTA. — De tout ceci, retenons au moins

qu'à table il faut rompre son pain et non le couper.

Quant au pain coupé d'avance, il ne se présente ni avec la main ni avec la pointe du couteau, on présente purement et simplement la corbeille qui renferme les tranches en question.

On doit se conformer aux desseins de Dieu dans le choix d'un état quel qu'il soit.

Il est clair que notre salut éternel dépend principalement du choix d'un état. Le père Louis de Grenade appelait le choix d'un état la *Maitresse-Roue* de la vie : ainsi, de même que, dans une horloge, la maitresse-roue étant endommagée, toute l'horloge est dérangée, de même, dans l'ordre de notre salut, la vocation étant manquée, toute la vie est manquée aussi, comme le dit Saint Grégoire de Nazianze.

Si donc nous voulons assurer notre salut, nous devons, dans le choix d'un état, obéir à la vocation divine, dans laquelle seule Dieu nous prépare les secours efficaces qu'il veut nous donner pour nous sauver : car, ainsi que le remarque Saint Cyprien, les dons de l'Esprit-Saint nous sont conférés, non selon notre gré, mais selon l'ordre de la divine Providence. C'est pourquoi Saint Paul nous avertit que chaque individu reçoit de Dieu le don qui lui est propre : ce qui signifie suivant l'explication de Cornelius A-Lapide, que le Seigneur donne à chacun sa vocation et lui choisit l'état dans lequel il veut le sauver. Cela est conforme à l'ordre de la prédestination, tracé par le même Apôtre : Dieu appelle les hommes selon qu'il les a prédestinés ; et s'ils répondent à leur vocation, il les sanctifie par sa grâce et les conduit enfin à la gloire céleste.

Dans le monde, on comprend peu l'importance de la vocation ; on regarde comme une chose indifférente de vivre dans l'état auquel on est appelé de Dieu ou dans celui qu'on choisit de son propre mouvement : voilà pourquoi tant de gens se conduisent mal et finissent par se damner.

Il est certain que de là dépend principalement notre salut. A la vocation succède la justification, et la justification est suivie de la glorification, c'est-à-dire, de la vie éternelle. Qui rompt cet ordre, cette chaîne du salut, ne se sauvera point. Quelques efforts qu'il fasse, quelque moyen qu'il emploie, Saint Augustin lui dira : Vous courez bien, mais hors de la bonne voie, — c'est-à-dire, hors du chemin où Dieu vous invitait à marcher pour arriver au bonheur. Le Seigneur n'accepte point les sacrifices que nous lui offrons en suivant notre amour-propre ; il détourne ses regards de Caïn et de ses présents. Il menace même de châtimens terribles ceux qui méprisent ses avertissements, pour suivre leur propre inclination, en formant des desseins et des entreprises qu'il n'a point inspirés.

APRÈS LA PLUIE

Une tiède pluie est tombée
 Sur les bois, les prés et les champs ;
 Et chaque plante s'est courbée
 Sous des gerbes de diamants.
 La nature si languissante
 A puisé la vie et l'amour
 Dans cette rosée abondante.
 La voilà jeune, souriante,
 Comme à son premier jour !

Les rameaux que le vent secoue
 Exhalent un baume divin.
 L'épi tout humide se joue
 Sur le bord de l'ombreux ravin.
 L'abeille cueille avec délices
 La pure essence de son miel
 Les fleurs, aux éclatants caprices,
 Epanchent de leurs pleins calices
 Les doux présents du ciel.

Partout, des sources jaillissantes
 Grossissent le cours des ruisseaux.
 La cascade aux eaux blanchissantes
 Rebondit sous ses verts arceaux,
 Les joyeux bardes de l'aurore
 Ont rafraîchi leurs doux gosiers
 Et, semblant s'éveiller encore,
 Ils frappent l'écho plus sonore
 De leurs chants variés.

Secouant leur toison blanche,
 En bandes, les jeunes agneaux
 Broutent l'herbette rafraîchie
 Et gambadent sur les côteaux.
 Les cygnes, que le plaisir guide,
 Sur les flots du lac transparent,
 Promènent leur troupe candide
 Ou battent l'élément humide
 De leurs ailes d'argent.

Le soleil sourit à la terre,
 Qu'il caresse de ses rayons
 Et déchire de sa lumière
 Le voile flottant des vallons.
 L'arc éclatant de l'espérance
 S'arrondit soudain dans les cieux.
 Et plonge sa riche nuance
 Dans les ondes, ou se balance
 Sur les gazons moelleux.

Je ne sens que chaleur et vie,
 Et ne vois que sérénité
 Feuilles, fleurs, splendeur infinie !
 Quelle radieuse clarté,
 Pourquoi la terre réjouie
 Eclate-t-elle en chants joyeux
 Et soudain mon âme ravie
 Entrevoit-elle, heure bénie !
 Comme un reflet des cieux ?

Ah ! c'est que dans cette largesse,
 La nature a, pour un moment,
 Senti renaître sa jeunesse
 Et son suave enchantement !
 C'est que pour elle s'est levée
 L'aurore de ses plus beaux jours ;
 Qu'elle s'est enfin abreuvée
 A cette source retrouvée
 Des premières amours !

*
 * *

O bain, dont l'onde immaculée
 Coulé sur le front abattu
 De la nature désolée,
 Que tu possèdes de vertu !
 Sous ton eau, que le ciel mesure,
 Baptême tout de pureté,
 S'efface la triste souillure
 Et la terre se transfigure,
 Recouvre sa virginité !

Aujourd'hui, mon Dieu, je te prie
 Et pour la nature et pour moi.
 Quand la verdure s'est flétrie,
 Ainsi que mon cœur, loin de toi,
 Fais tomber les tièdes ondées
 De ton céleste réservoir
 Et que les sources débordées
 Et les campagnes fécondées
 Tout parle de joie et d'espoir.

Parfois, mon Dieu, la sécheresse,
 Hélas ! Est bien grande en mon cœur ;
 Car tout meurt sous ce vent qui blesse :
 Vertus et rêves de bonheur !
 Verse sur la plaine embrasée
 Tes dons plus précieux que l'or ;
 Donne à la fleur pluie et rosée
 Et que, de ta grâce arrosée,
 Mon âme aussi fleurisse encor !

M***

O CRUX AVE

Une lourde torpeur, dans une étroite enceinte,
Retenait sous son poids mes esprits éperdus ;
Sur ma lèvre expirait une mourante plainte,
Mon cœur ne battait plus.

Un fantôme au long voile était ma seule garde ;
Son regard était froid et dur comme l'acier,
Je tremblai de frayeur quand il me dit : « Regarde
La grotte, l'olivier.

« C'est l'asile sacré des angoisses poignantes,
« Des atroces douleurs de l'Auguste martyr,
« Là, le sol est rougi de ses larmes sanglantes,
« Là, tu le fis souffrir.

« Là, ton Dieu vit, un jour, les roseaux, la couronne,
« Les épines, par toi se clouer sur son front,
« Le baiser de Judas, le fouet, la colonne,
Le torrent de Cédron.

« Il vit encore hélas ! dans sa douleur amère,
« L'oubli de tous les siens, leur lâcheté, leur sort,
« Les clous, la lourde croix, le sommet du Calvaire,
« Et... son horrible mort. »

Je l'écoutais, mon Dieu, brisée, anéantie,
Ce messager divin qui me glaçait de peur.
Croyant entendre encor votre cri d'agonie,
Je mourais de douleur.

Et lorsque le réveil entr'ouvrit ma paupière,
Me ravissant ma triste et chère vision,
De mon cœur un soupir, une plainte dernière,
S'éleva vers Sion.....

Vrai drapeau du chrétien, mon âme toute émue
Voit le Sauveur mourant entre tes bras sacrés !
Gage de mon bonheur, ô croix, je te salue
Et m'attache à tes pieds !

ELISABETH.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du Canada à l'usage de la jeunesse des écoles par l'abbé L. Provancher.

Ce volume de 85 pages donne une bonne idée de l'histoire de notre pays. Ce livre comprend les événements écoulés de 1492 à 1884. C'est donc un des plus complets sur la matière.

S'adressant à la jeunesse, M. Provancher a laissé de côté les détails inutiles.

L'auteur fait particulièrement ressortir le point de vue religieux. L'histoire du Canada sans cela n'est pas l'histoire du Canada.

Nous estimons que M. l'abbé Provancher a fait faire un progrès réel à la question si difficile d'une bonne histoire élémentaire de notre pays.

Le questionnaire des dernières pages vient fort à propos.

Citons ici la préface du susdit ouvrage. Cette préface fait connaître les auteurs de nos divers abrégés d'histoire du Canada, la méthode d'un chacun, les difficultés de la tâche entreprise toutes les fois que l'on écrit l'histoire pour la première jeunesse.

Il existe déjà plusieurs abrégés de l'histoire du Canada. MM. Garneau, Ferland, Laverdière, Gauthier, les Frères des Ecoles Chrétiennes, Larue, Toussaint, de Cazes, les Sœurs de la Congrégation en ont tour à tour publié des Cours. Cependant les instituteurs en sont encore à attendre un traité qui se prête plus efficacement à l'enseignement.

C'est que le but à atteindre, le point à toucher est fort difficile. Dire beaucoup sans être confus ; parler pour être toujours compris des enfants ; narrer des faits brièvement, sans pour cela leur faire perdre l'intérêt qui leur est propre ; lier ces faits entre eux, sans entrer à peine, pour être bref, dans le détail des circonstances qui les ont amenés, etc., n'est pas, on le comprend, un problème facile à résoudre. C'est, cependant, ce que l'on demande, ce que l'on exige.

Parmi les auteurs cités plus haut, les uns, comme MM. Larue et de Cazes, n'ont pas écrit en vue de l'enseignement. D'autres ont adopté la forme catéchistique qui nuit considérablement à un récit historique, en isolant les faits les uns des autres. On peut avec cette méthode rendre des élèves capables de répondre d'une manière satisfaisante aux questions qu'on leur posera, sans que pour cela ils sachent bien leur histoire, qu'ils retiennent grand'chose de ce qu'ils auront appris à réciter. D'autres, pour être brefs, ont plutôt consigné des éphémérides que rédigé un récit historique.

D'autres enfin sont entrés dans des détails superflus, pour un traité élémentaire, sur certains faits, et en ont omis ensuite de notables et de bien dignes d'attention.

Ai-je paré à tous ces inconvénients ? Ai-je résolu le problème difficile ? Je n'oserais le prétendre. Je me suis efforcé de toucher le but ; mais j'ai saisi les difficultés de la tâche, et je laisse aux instituteurs qui feront usage de ce premier cours à décider jusqu'à quel point j'ai pu en approcher.

A UN JEUNE HOMME PAUVRE

Oui, le sort te fut sévère.

Jeune homme, la pauvreté

A, sur un sillon de terre,

Enchaîné ta liberté ;

Mais ce fardeau de la vie,

Tu peux le porter joyeux ;

N'es-tu pas digne d'envie ?

Jésus t'a dit bienheureux !

Riche et pauvre vont ensemble

S'incliner à ses genoux.

Au pauvre qui lui ressemble

Il jette un regard plus doux.

Frère, à ses yeux, ta misère

Est un manteau glorieux ;

C'est une aile à ta prière,

Un chemin droit pour les cieus.

Mais reste, oh ! reste fidèle

A la foi de ton Sauveur.

Quand l'homme, ingrat et rebelle,

A chassé Dieu de son cœur,

Et jeté dans la poussière

Sa couronne de chrétien,

Au riche il reste la terre,

Au pauvre il ne reste rien.

MARIE JENNA.

SUR L'ALBUM D'UN FINISSANT.

Dans cet album, ami, je voudrais de mon âme,
Mettre un parfum suave, une note de flamme ;
Mais à l'offrir je n'ai qu'une larme, un soupir,
Un souhait de confrère, un vœu pour l'avenir !

Déjà ton frère esquif quitte ce port tranquille,
Pour voguer sur la mer en naufrages fertile.
Que la religion te serve de flambeau
Pour diriger tes pas dans ce monde nouveau.

Que l'Etat trouve en toi le défenseur fidèle,
Le patriote vrai, le citoyen modèle.

Aime toujours le prêtre et le temple de Dieu.
A présent, du bonheur, de l'énergie, adieu.

BÉLISARRE.

FONDATION d'un TRÉSOR SPIRITUEL
POUR LA CATHÉDRALE DE MONTRÉAL. (1)

Monsieur,

De toutes parts, comme vous le savez, on applaudit à la reprise des travaux de construction de la Cathédrale de Montréal. Cette œuvre, depuis si longtemps commencée, et forcément interrompue, a pour elle aujourd'hui les sympathies universelles. Bien chère au regretté Mgr Bourget, fortement recommandée par notre premier Pasteur, elle est patronisée et ardemment désirée par tous les catholiques de ce diocèse, et je pourrais dire même, du pays. Sept illustres Prélats, les différents ordres religieux, les maisons d'éducation, les fraternités du Tiers-Ordre, les congrégations d'hommes et de femmes rivalisent de zèle avec le clergé pour assurer le succès de cette entreprise. Ce n'est pas assez pour eux d'aider par de généreuses contributions ; de plus, — libéralité insigne, que Dieu seul apprécie parfaitement et que sa munificence seule saura récompenser dignement, — de plus, ils offrent pour quatre années leurs saints sacrifices, communions, prières et autres œuvres de piété, afin de fonder en faveur des bienfaiteurs de l'œuvre de la Cathédrale de Montréal, le plus riche trésor spirituel qui ait jamais été présenté à votre ardente piété, à votre soif des biens spirituels, et à vos désirs présents de soulager les âmes de vos chers défunts. Ce trésor spirituel, assurément, d'une richesse exceptionnelle, présente en effet d'incalculables avantages aux âmes des bienfaiteurs vivants, ainsi qu'à celles de leurs parents décédés. Tous, nous y puiserons avec joie, parce que nous y trouverons en abondance les eaux salutaires de la grâce divine, des mérites du Sauveur

Jésus et des indulgences de l'Eglise. *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.*

Voici en détail l'état de ce Trésor pour chaque année :

1,048 Messes.
145,133 Communions.
323,808 Chemins de Croix.
515,464 Rosaïres.
16,920 Messes entendues.
4,300 Chapelets du Sacré-Cœur.
4,600 Offices de la S^{te} Vierge.
720 Bréviaires du Précieux-Sang.
100 Salve Regina, chantés par les Trap-
pistes.

Beaucoup d'autres prières, et une fois par semaine, tous les mérites de la confrérie des sept millions d'*Ave Maria*.

C'est donc plus d'un million d'œuvres pieuses par année ! c'est environ trois messes et plus de trois mille autres offrandes spirituelles, dont nous pouvons bénéficier tous les jours et que nous pouvons appliquer à nos chers défunts !

CONTRIBUTION

Ce trésor insigne est à la portée de tous, il est ouvert aux pauvres comme aux riches, puisque l'unique condition est de verser au fonds de construction la modique somme d'une piastre (\$1.00) soit en un seul paiement, soit en plusieurs versements. C'est bien là évidemment la semence qui produit au centuple. Donnons de grand cœur et gaiement, et nous assurons à nos âmes des trésors de grâces infinis que le Dieu puissant, qui seul connaît tous les besoins et mesure tous les sacrifices, distribuera sur nos entreprises et sur nos chers défunts : *hilarum enim datorem diligit Deus* (2 Cor. IX, 7.) Donnons, et nous aurons contribué à bâtir à notre Evêque une Cathédrale digne du diocèse et de la grande et catholique ville de Montréal. Donnons, et nous aurons élevé sur les restes aimés de Mgr Lartigue et de Mgr Bourget un tombeau qui témoignera de notre vénération et de notre profonde gratitude. Donnons, et nous aurons rempli un devoir, im-

(1) C'est avec le plus grand plaisir que nous donnons connaissance à nos lecteurs de la lettre de M. le curé Primmont. L'œuvre de la cathédrale a toutes nos sympathies, nous en parlerons spécialement dans notre livraison du mois de septembre.

posé par l'amour de notre religion et la gloire nationale, en élevant ce monument, dont le dôme majestueux redira bien haut la vivacité de notre foi et la générosité de nos cœurs.

J. PRIMEAU, Ptre.

CORRESPONDANCE

AU RÉV. MONSIEUR F. BAILLAIRGÉ, DIRECTEUR DE
« L'ÉTUDIANT » A JOLIETTE, P. Q.

Révérend Monsieur,

Nous lisons dans votre remarquable livraison de juin que la chapelle du Sacré-Cœur, au Collège de Joliette, est presque complètement terminée et que par conséquent les pèlerinages à ce sanctuaire privilégié du très doux Cœur de Jésus seront, cette année, encore beaucoup plus nombreux que les années précédentes.

Tant mieux ! et fasse le ciel qu'il en soit ainsi ! car plus que jamais nous avons besoin de prières ferventes et constantes pour guérir les maux que souffre la Ste-Eglise et son auguste et glorieux chef Léon XIII, ainsi que la société civile ; oui, plus que jamais, nous devons sentir le besoin de recourir constamment au Cœur de Jésus et de Marie Immaculée ! surtout par ces belles et splendides démonstrations religieuses, qui font tant de bien. Aussi, nous voyons avec bonheur que ces pèlerinages aux vénérés sanctuaires du Sacré-Cœur de Jésus deviennent chaque année plus nombreux ; il en est ainsi heureusement pour les nombreux et fervents amis de Ste-Anne dont la dévotion augmente chaque jour dans notre vaste et catholique pays du Canada.

*
* *

Rév. Monsieur, j'ose vous prier, pour une raison particulière, de vouloir publier la présente lettre dans votre très estimable journal *L'Étudiant*, tout en vous priant d'agréer mes sincères remerciements pour une semblable faveur que vous avez eu la complaisance de m'accorder, il y a quelques mois.

*
* *

Qu'il me soit permis, en ce jour, de dire deux mots relativement au Drapeau du Sacré-Cœur

de Jésus qui sera bientôt offert au 65^{me} bataillon comme témoignage d'estime et d'affection envers nos braves et généreux soldats qui font la gloire et l'honneur de notre monde militaire.

Ce précieux cadeau fait le plus honneur aux généreuses donatrices, Dames de Montréal, qui ont eu la noble et pieuse pensée d'offrir ce saint Drapeau à nos généreux volontaires afin, sans doute, d'attirer sur eux et sur toute la noble terre du Canada, les bénédictions du ciel.

*
* *

D'ailleurs on voit, avec un véritable honneur, que le glorieux drapeau du brave et illustre général De Charette devient de plus en plus populaire partout, mais spécialement dans notre pieux pays où le Cœur adorable de Jésus est honoré publiquement et ostensiblement comme il le désire.

*
* *

Honneur et reconnaissance à Nos Seigneurs les Evêques, au clergé et à la bonne presse catholique en général. « La Ligue du Sacré-Cœur de Jésus pour les hommes » faisant récemment la précieuse acquisition de son noble Drapeau, eut le plaisir d'en voir une splendide gravure, sur le grand et intéressant journal *Le Monde*, de Montréal (qui d'ailleurs avait également lithographié le dessin du magnifique drapeau du 65^{me}) gravure accompagnée d'un article remarquable faisant allusion aux faits d'armes extraordinaires de Patay et Loigny, dus à la protection manifeste de ce saint drapeau. Merci donc mille fois au Directeur du journal susdit.

*
* *

Espérons que la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, qui a évidemment un côté politique et social bien prononcé, aidera grandement à obtenir le triomphe de la Ste-Eglise et la restauration du pouvoir temporel de N. T. S. P. Léon XIII.

UN RELIGIEUX DU SACRÉ-CŒUR.

AGENTS AUTORISÉS

à Lévis, Charles Roy, étudiant, à La Prairie, J.-B. Audette.

LITTÉRATURE

DIOCLÉTIEN ET MARTYR.

Assis sur le trône des Césars, l'ennemi du christianisme, Dioclétien, avait donné dans tout l'empire le signal de la persécution, et, sous l'ombre même de la croix dont les rameaux couvraient déjà l'univers, sa fureur frappait des martyrs. Mais en immolant sans cesse de nouvelles victimes, le tyran, par un prodige inoui, peuplait le ciel, peuplait la terre, car le sang des chrétiens produisait au centuple ; comme une douce rosée, il fécondait le sein de l'Église ; tandis que le fer sacrilège faisait une brèche sanglante à son cœur, du moins en berçant de nouveaux enfants sur son sein, cette épouse désolée pouvait contempler le berceau vide de ceux qu'elle avait perdus, avec un sourire mêlé de larmes.

Mais le Dieu qui console l'innocence a placé près du crime un puissant vengeur ; c'est ainsi que lorsque Dioclétien voulut frapper l'Église, le fer menaçant se tourna contre lui et fit à son cœur une profonde blessure.

Adrien était l'ami de l'empereur, son conseil dans le crime, partageant surtout contre le Christ la haine du nouveau Néron. Ne respirant donc que le sang et le meurtre, Adrien, nommé gouverneur d'Antinoë, s'était élancé, le glaive à la main, vers la cité chrétienne. Mais tout-à-coup la voix qui brise les cœurs avait renversé le nouveau Paul sur le chemin de Damas ; sa haine s'était changée en amour. Sur ses épaules, à la place de la pourpre des Césars, resplendissait la blanche tunique des néophytes : le gouverneur d'Antinoë était chrétien.

Et quelques jours après, on voyait un tribunal se dresser à Nicomédie ; revêtu d'un manteau d'or et de pourpre, un homme vint s'y asseoir, l'air menaçant, le regard terrible. Autour de lui attendaient, dans un respectueux silence, des gardes, exécuteurs fidèles de ses volontés ; cet homme c'était l'empereur ; et devant lui paraissait un accusé au front calme et serein, dont les yeux pleins d'espérance se levaient de temps en temps vers le ciel : c'était l'ami de Dioclétien, c'était Adrien lui-même.

En vain, pour le menacer ou le séduire, le tyran fait briller tour à tour devant lui son or

et le fer des licteurs : « La vie est une affreuse mort, répond-il avec calme, quand on l'achète au prix du crime. Non, je ne sacrifierai point à vos dieux ; vos dieux et vos menaces sont moins que la poussière foulée à mes pieds ; et, sur l'autel de mon Dieu, j'ai juré de déshériter à vous et à eux-mêmes. Mais un seul mot suffit : Je suis chrétien ! » Telles sont les réponses que saint transfuge de l'idolâtrie fait à toutes les promesses, à toutes les menaces. Ah ! c'est qu'il soupire après l'heureux moment où, éprouvé dans le creuset, il pourra lui aussi, comme un or pur, briller dans la construction de la céleste Jérusalem ! Aussi, lorsque l'empereur furieux lui montra ses trésors ou le supplice, le chrétien souriant lui montra le ciel !...

Hors de lui-même, Dioclétien veut au moins faire payer cher à Adrien sa résistance ; cette mort qu'il désire, il saura la rendre féconde en tourments. Du haut de son siège, il donne ses ordres ; et cette main qu'il a tant de fois pressée avec amour, il la charge de fers, le barbare ! Mais sous ses cruelles étreintes, l'âme du chrétien reste libre. Adrien sourit ; il baise ses chaînes, il les salue comme des chaînes d'or que Dieu lui aurait jetées du haut de son trône pour l'enlever de la terre au ciel.

Et le lendemain, vers une vallée voisine, se dirigeait en tumulte une foule de licteurs. Le prêtre et la victime marchaient à l'autel ; le tyran lui-même traînait Adrien à la mort : l'un rugissant comme le tigre quand il va dévorer sa proie ; l'autre, calme comme la brebis qui va livrer sa toison, sans murmurer et sans se plaindre.

On arrive au lieu du supplice. Là s'ouvre une fosse profonde, immense. A la vue de ce tombeau où il doit être enseveli tout vivant, le martyr ne peut réprimer un premier mouvement d'horreur ; mais Adrien ne reculera pas lorsque la palme ombre déjà son front..... Approche, Dioclétien, approche ; que tes yeux puissent voir mourir un chrétien qui fut ton ami, qui l'est encore, et que tes oreilles recueillent ses derniers accents : « Dieu, pardonnez-moi, car il ne sait pas ce qu'il fait. » Et des pierres énormes roulèrent à l'instant sur le généreux martyr. Quelques cris plaintifs percèrent la tombe : la victime soupirait encore ; mais bientôt on n'entendit plus rien : le sacrifice était consommé ! Alors, remontant sur son char : « Va donc, Adrien, s'écrie le tyran avec le geste d'un violent défi, va trouver ton Dieu et ton Christ ; raconte-lui mes crimes et mes

sacrilèges ; et s'il l'aime, qu'il le prouve ! »

Il dit, et emporté par ses coursiers thessaliens, il fuyait vers le palais. Tout-à-coup, dans les airs, comme pour annoncer la vengeance, une tempête s'amoncelle. Un vent violent fait courber la cime des arbres ; le tonnerre gronde, et de longs éclairs, déchirant les nuages, semblent vouloir dévorer l'homicide. Encore plus orageux que le ciel orageux était le cœur du tyran. Tremblant comme l'enfant sous les mains d'un maître sévère, il craint à chaque instant que le feu, que la foudre qui embrase la nue ne l'engloutisse à jamais. Et alors, impatient de sa fureur, il fait voler ses coursiers dans des tourbillons de poussière ; mais en vain ! Une voix terrible retentit à ses oreilles : c'est sa victime qui le poursuit, qu'il traîne à son char ; et, au fond de son âme, le remords se dresse armé de fouets, le remords accusateur et témoin... Ainsi Dioclétien rentre dans son palais, fuyant sa victime, se fuyant lui-même et cherchant le repos.

Le tigre déchire l'agneau et dort en paix sur la toison ensanglantée ; l'homme se plonge dans le crime, et sous les lambris dorés, et au milieu des glaives qui le défendent, l'homme coupable veille toujours.

Retiré dans ses immenses appartements, Dioclétien était assiégé de sombres pensées ; les soucis dévorants volaient autour de sa pourpre impériale, et mille sentiments se disputaient son cœur comme une proie. Errant çà et là, il parcourait les longues galeries du palais, et de ses lèvres tremblantes, il laissait tomber les mots entrecoupés de Christ, de chrétien, d'Adrien... En même temps il frappait la terre de son sceptre : « Eh quoi ! s'écria-t-il, tout l'empire se courberait devant la bannière en lambeaux de ce crucifié qu'on appelle le Christ... Non, non ! le maître du monde ne le cédera pas au Dieu des chrétiens !... »

Cependant la nuit avait enveloppé la terre. Voilées par d'épaisses ténèbres, les étoiles se dérobaient à la vue ; la lune, pâle et lugubre, apparaissait par intervalles à travers les nuages et se balançait tristement dans les airs. Ce deuil entier de la nature jetait encore Dioclétien dans un trouble plus affreux : semblables aux flots écumants qui se choquent et s'entrechoquent après un grand orage, d'horribles souvenirs s'agitent et se pressent dans son âme. Tantôt il s'assied immobile, tantôt il se promène à grands pas. Inutiles efforts, c'est le lion qui se débat impuissant dans les chaînes qui le retiennent captif.

Rassasiés de sang et de larmes, les adorateurs des divinités de l'Olympe reposaient depuis longtemps, enchaînés dans les bras du sommeil. Seul, dans son palais, l'empereur veillait avec ses remords. La tête brûlante, le corps brisé et par l'insomnie et par l'agitation de son cœur, il cherche le sommeil. Le sommeil aux douces images lui apportera l'oubli et lui rendra la paix qui le fuit.

Il se retire dans sa chambre ; en y entrant, le long des rideaux de pourpre qui la décorent, il croit voir découler du sang ; le sang l'environne, et partout où sa main se pose, elle se pose dans le sang. Des lueurs subites, menaçantes, percent l'horreur des ténèbres comme des éclairs qui annoncent la foudre. Etonné, il se croit un instant le triste jouet d'une illusion ; mais le spectacle horrible qui l'attend va bientôt lui offrir une affreuse réalité : « Demain, s'écrie-t-il, oui, demain j'irai noyer ma tristesse dans le sang des chrétiens ! En attendant, livrons-nous au repos. » — Il fait quelques pas... Dieu ! qu'a-t-il vu ?... O prodige ! o vengeance divine ! sur sa couche d'or et de pourpre se soulève avec lenteur un cadavre ! Son front est sillonné de nombreuses blessures, sa tête meurtrie laisse tomber des flots de sang... En même temps un bruit se fait entendre, et près de la lampe précieuse qui jette une pâle lueur descendent les chaînes frémissantes du martyr !

Eh quoi ! maître du monde, tu trembles maintenant ! Où est donc ce calme avec lequel naguère, près de la victime, tu comptais tous ses soupirs ? Où est cette audace qui tout à l'heure encore te faisait braver les cieux ?... L'assassin novice dans le crime, à la vue subite du corps inanimé qu'il vient de percer, se sent glacé d'effroi et recule... Telle et bien plus grande encore est l'horreur qui saisit le tyran. Un cri terrible s'échappe de sa poitrine halelante, et tout le palais en retentit. Ses gardes, ses licteurs, accourent en armes ; mais soudain les faisceaux, les glaives tombent de leurs mains. Eux aussi ont vu le prodige, eux aussi pâlisent d'effroi, et, se montrant l'objet terrible qui a couvert d'une sueur glacée le front couronné de César, ils se dispersent tous en s'écriant :

C'est le chrétien ! c'est le martyr ! ! !

P. S.

— Extrait des *Etudes* d'Amastase Capot, professeur de rhétorique au Petit Séminaire d'Agen.

OSCAR II

Roi de Suède et de Norvège

Oscar II, naquit le 21 janvier 1829 et succéda à son frère, Charles XV, le 18 septembre 1873. Le roi de Suède et de Norvège est aussi amiral danois.

GUILLAUME III

Roi de Hollande

Naquit le 19 février 1817 ; fut proclamé roi à la mort de son père Guillaume II, le 17 mars 1849, montra beaucoup de sagesse dans des réformes utiles ; fit abroger, en 1853, le concordat conclu avec Rome ; et fit dessécher la mer à Harlem. En 1855 il a conservé la neutralité pendant la guerre d'Orient et a agi de même en 1866, dans la guerre austro-prussienne et en 1870, dans la guerre franco-prussienne.

LOUIS II

Roi de Bavière

Fils du roi Maximilien II, naquit en 1845. Fut proclamé roi de Bavière le 10 mars 1864. Louis II s'est toujours montré l'ardent partisan de l'autonomie absolue de son royaume. Depuis 1872 surtout, Louis II a été constamment opposé à l'hégémonie de Berlin.

CHARLES I

Roi de Wurtemberg

Fils du roi Guillaume I, naquit le 6 mars 1833 ; fut salué roi de Wurtemberg à la mort de son père le 25 juin 1864. Maria la grande duchesse Olga Meolawna, fille de Nicolas I, le 13 juillet 1846.

ALBERT

Roi de Saxe

Naquit en 1828 ; monta sur le trône en 1873. En 1870, il prit part aux combats sous Metz, à la bataille de Sedan, et soutint presque tout l'effort de la bataille de Champigny, en décembre 1870.

CHARLES I

Roi de Roumanie

Second fils du prince de Hohenzollern-Sigmaringen, naquit en 1839. Jusqu'en 1869, son règne ne fut signalé que par des persécutions contre les Israélites. Son autorité, peu solide d'abord, s'est consolidée depuis 1877. Charles I a pris fait et cause pour la Russie dans la guerre d'Orient de 1877.

ALEXANDRE I

Roi de Bulgarie

Fut proclamé roi des Bulgares en 1879.

MILANO II

Roi de Serbie

Naquit à Jassy le 10 août 1854. Il fit ses études à Paris, au lycée Louis-le-Grand et fut proclamé roi le 5 juillet 1868. Fut vaincu par la Turquie, dans la guerre qu'il déclara à ce pays en 1876. Il a épousé, le 17 octobre 1875, la princesse Kleyho.

NICOLAS I

Roi du Monténégro

Naquit en 1841 et fut proclamé roi en 1860.

GEORGES I

Roi de la Grèce

Georges, second fils du roi Christian IX, naquit le 24 décembre 1845 ; fut proclamé roi des Hellènes le 31 mars 1863 par l'assemblée nationale grecque. Fit l'acquisition en 1861 des îles Ioniennes que l'Angleterre lui céda. Son règne fut troublé, dès le début par un conflit avec la Turquie ; mais depuis 1869, la Grèce est assez calme, sauf quelques changements de ministères. Le roi des Hellènes a épousé, en 1867 la grande-duchesse Olga, fille du grand-duc Constantin de Russie. Le duc de Sparte, leur fils, est âgé de 17 ans.

WELTE

Président de la Suisse

Welte a été élu président de la Confédération helvétique en 1884.

BÉLISAIRE.

La curiosité est fatale aux jeunes gens.

O fatale curiosité qui nous fait oublier les vérités les plus importantes, les plus certaines, et que Dieu même nous a révélées ! Jeune homme, vous voulez tout voir, tout lire ; vous voulez savoir ce que c'est que le monde et ses plaisirs. Eh ! ne le savez-vous pas ? L'Écriture ne vous l'apprend-elle pas ? Le monde est l'ennemi de Dieu, ses biens sont faux, ses plaisirs criminels ; tout y est passion, trouble et ses plaisirs, remords, désespoir, et ordinairement tout s'y termine par une impénitence finale, suivie d'un supplice éternel. Faut-il donc que vous l'éprouviez pour le croire ?

L'abbé DUQUESNE.

Gouvernants actuels de l'Europe

VICTORIA

Reine d'Angleterre et impératrice des Indes

Née à Londres, le 24 mai 1819, fille unique d'Edouard, duc de Kent et de Louise-Victoria, princesse de Saxe-Cobourg ; a succédé, le 20 janvier 1837, à Guillaume IV et épousa le prince Albert, le 10 février 1840. En 1876, le parlement britannique lui a décerné le titre d'*impératrice des Indes*. Les principaux événements accomplis en Angleterre sous son règne sont : 1. Les guerres dans l'Inde, dans l'Afghanistan 1840 et en Chine 1840-42 ; 2. la guerre de Crimée en 1854 ; 3. La rébellion de l'Inde qui fut réduite en 1858 ; 4. L'expédition d'Abysinie contre le négus Théodoros en 1868, celle contre les Achantes (côte occid. d'Afrique), en 1873 ; 5. La part que l'Angleterre a prise à la question d'Orient ouverte par l'insurrection de l'Herzégovine et de la Serbie en 1876 ; 6. La guerre du Soudan ou mieux de Nubie.

GUILLAUME I

Empereur d'Allemagne et roi de Prusse

Né le 22 mars 1797 ; succéda à son frère, Frédéric-Guillaume IV comme roi de Prusse le 2 janvier 1861. En 1863 il s'empara du duché de Schleswig-Holstein ; écrasa en 1866 l'Autriche dans une campagne où il commandait lui-même, ce qui amena l'annexion du Hanovre et de plusieurs grands duchés à la Prusse, qui prit alors le nom de *confédération de l'Allemagne du Nord*. Guillaume nomma le prince de Bismark chancelier de la confédération en 1866. En 1870, déclara la guerre à la France (guerre franco-prussienne). Se fit proclamer empereur d'Allemagne le 18 janvier 1871 au palais de Versailles. Cédant à l'influence de M. de Bismark, Guillaume I a commencé une lutte terrible contre le clergé catholique et a exilé les Jésuites et les ordres religieux de l'empire d'Allemagne. En 1876, Guillaume se joignit à la France pour faire la guerre à la Turquie. Le 13 juillet 1878 signa le traité de Berlin. En juillet et août de 1878, entama des négociations (avec le Saint-Siège) qui auront pour résultat la fin de l'antagonisme existant entre l'Allemagne et la religion catholique.

ALEXANDRE III

Czar de Russie

Monta sur le trône le 13 mars 1881, jour où son père Alexandre II fut assassiné par les nihilistes, au moyen de bombes explosibles lancées sur le passage de l'équipage impérial. La czarine est Maria-Fedorovna, fille de Christian IX, roi de Danemark, femme remarquable.

HUMBERT I

Roi d'Italie

Fils aîné de Victor Emmanuel, naquit, le 14 mars 1844 et fut proclamé roi d'Italie le 7 janvier 1878. Pendant la guerre contre l'Autriche, Humbert arrêta en 1866 à la bataille de Custozza les Autrichiens dans leur poursuite de l'armée italienne en déroute. A épousé en 1868, sa cousine, la princesse Marguerite de Savoie et en a eu un fils, Victor Emmanuel Ferdinand, prince de Naples, né le 11 novembre 1869. En 1884 Humbert I a commis la plus monstrueuse des injustices en spoliant les biens de la Propagande.

ABDUL HAMID

Sultan de Turquie

Le sultan actuel, naquit le 22 septembre 1842, succéda à son père Mourad V le 1^{er} septembre 1876. Donna en 1876 une constitution à la Turquie ; signa la paix avec la Serbie en 1877. En avril, dans la même année, il repoussa le protocole des puissances, et cet acte fut le signal de la guerre d'Orient que le Czar Alexandre II déclara officiellement le 23 avril.

CHRISTIAN IX

Roi de Danemark

Né en avril 1818, succéda à Frédéric VII le 31 juillet 1853 ; montra la plus grande fermeté lors de la guerre du Schleswig-Holstein. Réorganisa les chambres danoises en 1866 ; mais en 1867 fut obligé de vendre aux Etats-Unis les îles de St-Thomas, St-Jean et Ste-Croix, afin de se procurer des ressources. En 1874, il a donné une constitution libérale à l'Islande. Christian IX, a été nommé, il y a peu de jours, arbitre pour juger du récent conflit entre l'Angleterre et la Russie.

On l'a choisi parce que Christian IX est le père de Maria Fedorovna, impératrice de Russie, et d'Alexandra Caroline, princesse de Galles.

« Christian IX a ces fortes vertus de famille, ce souci de la dignité humaine et royale dont les peuples du nord sont si respectueux. »

MATIERES DES EPREUVES

Pour l'inscription et le baccalauréat ès arts, ès lettres et ès sciences, juin 1885.

SECOND EXAMEN

PHILOSOPHIE

Programme. Démontrer les thèses ; lorsqu'il s'agit d'un système, il faut l'exposer avant d'en démontrer la vérité ou la fausseté.

1. Énoncer et expliquer les lois du syllogisme conditionnel (avec exemple pour chacune).
2. Énoncer et expliquer les lois du syllogisme distinctif (avec exemple pour chacune).
3. Le réalisme modéré renferme la vraie doctrine sur l'existence des universaux.
4. Les essences des choses sensibles sont l'objet propre et direct de l'intellect humain.
5. La loi naturelle est intrinsèquement immuable.
6. Dieu veut nécessairement son essence ; il ne veut librement que les choses distinctes de lui-même.
7. L'union de l'âme et du corps est essentielle et personnelle.

ST-IVAC.

PHYSIQUE

1. Forces centripète et centrifuge (*déf.*) ; leur expression algébrique (*dém.*)
2. Presse hydraulique.
3. Mesure de la hauteur des montagnes par la température d'ébullition de l'eau.
4. Construction graphique des images réelles et des images virtuelles dans les miroirs concaves.
5. Piles de Daniell et de Bunsen.
6. Rosée, serain, gelée blanche.

CHIMIE

1. Loi des volumes.
2. *Propriétés chimiques et physiques, formule ou composition en équivalents, prépa-*

ration des corps suivants : Azote, Sulfure de carbone et Acide carbonique.

3. Mercure (*propriétés physiques et chimiques, extraction*).
 4. Coton-poudre.
 5. Nicotine (*propriétés principales, quelques usages*).
- Qué.

HISTOIRE NATURELLE

1. Cellules. Fibres. Vaisseaux. (*Déf.*)
2. Greffe. Bouturage et marcottage.
3. Fruit. (*Déf.*) Ses principales parties. Structure et nature du péricarpe. Déhiscence du fruit.
4. Cristal. Axe, axe principal. Systèmes cristallins. (*Déf.*)
5. Structure grenue, fibreuse, compacte, terreuse, schisteuse.
6. Dureté. (*Déf.*) — Echelle de dureté et manière de s'en servir.
7. Quartz. (*Système cristallin, propriétés physiques, composition et énumération des principales variétés.*) — Diamant. Tourbe. Ambre. (*Composition chimique et principaux usages.*)
8. Conditions astronomiques du globe terrestre. — Grandeur et position relative des continents et des océans.
9. Roches de sédiment, métamorphiques, plutoniques. (*Déf.*)
10. Chaleur interne du globe ; preuves de son existence. — Etat probable de l'intérieur du globe.

JOL.

MATHÉMATIQUES

1. Règle pour la division des fractions ordinaires (*dém.*)
2. Quel montant doit-on retirer au bout de 2 ans et 3 mois, d'un capital de \$450 à 5 p. c. ?
3. Rés. l'éq. : $x - 2 \left[\frac{1}{4} - 2x - \left(\frac{1}{4}x - 1 \right) \right] = \frac{1}{2}x$.
4. Dans une progression arithmétique déterminée, exprimer la raison en fonction du premier terme, du dernier et de la somme des termes.

5. Les surfaces de deux triangles semblables sont proportionnelles aux carrés de leurs côtés homologues (*démonstration.*)

6. Dans un cercle de 2 mètres de diamètre, une perpendiculaire abaissée d'un point de la circonférence sur le diamètre, a 0^m, 8 de longueur ; on demande quelles sont les parties du diamètre qu'elle sépare.

7. Quelle est la surface d'un parallélogramme dont les côtés adjacents ont, l'un 500 mètres, l'autre 40 mètres et l'angle compris 84° 30' ?

ASTRONOMIE

1. La latitude d'un lieu est égale à la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon du lieu (*dém.*)

2. Irrégularité des jours solaires (*dém.*)

3. Pourquoi les éclipses de soleil arrivent-elles plus souvent et sont-elles vues moins souvent que les éclipses de lune ?

4. Lois de Kepler (*énoncé.*)

5. Aberration de la lumière (*notions succinctes*).

STR-A.

HISTOIRE DU CANADA

Quatrième voyage de Jacques Cartier.

Le premier voyage eut lieu durant l'été de 1534. Le second dura du 16 mai 1535 au 16 juillet 1536, et comprend le premier hiver passé à Québec. Le troisième eut lieu du 23 mai 1541 au milieu de l'été 1542. La présence de Cartier est constatée à Saint Malo le 16 octobre 1542. Il avait laissé les environs de Québec au mois de mai, et en passant à Terre-neuve, au mois de juin, il y avait rencontré Roberval revenant de France qui se dirigeait vers Québec, ayant quitté la Rochelle le 16 avril.

Au mois de juillet 1542, Roberval était devant le cap Rouge, un peu au-dessus de Qué-

bec et y débarquait son monde. Trouvant qu'il était arrivé tard et qu'il manquerait de provisions l'été suivant, il dépêcha un navire vers la France, le 14 septembre. On hiverna misérablement. Cartier l'avait prévu et n'avait pas consenti, étant à Terre-neuve, à rebrousser chemin avec Roberval.

L'été de 1543, Roberval et ses gens étaient réduits à la ration la plus minime.

Cartier mécontent de ce qui se passait au sujet de cette expédition mal conduite, institua un procès à Saint-Malo, le 3 avril 1543, contre Roberval. Ainsi nous constatons la présence du grand navigateur à Saint-Malo les 16 octobre 1542 et 3 avril 1543, preuve qu'il était de retour du Canada. Par les pièces de ce procès, on voit que le roi donna instruction à Cartier d'aller chercher Roberval et ses hommes et de les ramener en France. L'expédition, ou quatrième voyage, dura de l'automne 1543 au printemps 1544. Le 21 juin 1544, Cartier recevait du tribunal de Saint-Malo un jugement en sa faveur.

La reine de Navarre a publié en 1549 l'histoire de Marguerite de Roberval, abandonnée sur une île du Saint-Laurent, cinq années auparavant, dit-elle, par son oncle Roberval. Ce laps de temps nous reporte à 1544, lorsque Roberval, ramené par Cartier, retournait en France.

Le quatrième voyage, dont on a douté, est un fait incontestable à présent. Il n'a été entrepris que pour rapatrier de pauvres abandonnés, mais il a existé. Au point de vue de la découverte du Canada, sa valeur est nulle, mais il a existé.

OCTAVE PARENT.

Août 1885.

POUR RIRE.

Un acheteur entre dans un magasin.

Au moment de payer son emplette, il jette sur le comptoir une pièce qui rend un son suspect.

— Cette pièce est fausse, dit le marchand.

L'acheteur la reprend, la tourne, la retourne, et, voyant qu'elle porte le millésime de 1811 :

— Ça, une pièce fausse ! Allons donc ! Depuis 1811, on s'en serait aperçu !

Notre organisation municipale

ARTICLE II (Suite)

DES CONSEILS MUNICIPAUX

Comment se font les élections municipales ?

Les électeurs de la municipalité sont convoqués en assemblée régulière par un avis public indiquant le lieu, le jour et l'heure de l'élection. L'élection se fait au lieu ordinaire des séances du conseil. Elle est présidée par une personne nommée à cet effet, au préalable, par le conseil. Si le conseil n'a nommé personne, ou si la personne désignée n'est pas présente, l'élection est présidée par le Secrétaire-Trésorier, ou à défaut par le plus ancien juge de paix de la municipalité. A défaut du Secrétaire-Trésorier et d'un juge de Paix présents, l'assemblée se choisit elle-même un président parmi les électeurs présents.

Il importe, à peine de nullité de l'élection, que le président soit élu légalement. C'est là du reste un principe de droit public que l'incapacité du président d'une assemblée entraîne toujours la nullité des délibérations de telle assemblée.

Le président de l'élection est investi d'une grande autorité et même d'un pouvoir absolu de maintenir l'ordre et la paix durant l'élection.

Le président ayant déclaré l'assemblée ouverte, il est loisible à deux électeurs de proposer soit verbalement soit par écrit la nomination d'un ou de plusieurs candidats. Une heure après l'ouverture de l'assemblée s'il n'a pas été mis en nomination comme conseillers plus de candidats qu'il n'y en a à élire, le président proclame élus conseillers ceux qui ont été proposés et tout en finit là. Si au contraire, il y a plus de candidats que de conseillers à élire, le président suit le vœu de la majorité, après avoir compté les électeurs favorables à chaque

candidat. Cependant tant que la proclamation des élus n'a pas été faite, il est loisible à cinq électeurs présents de demander un poll pour l'enregistrement des votes des électeurs de la municipalité, et alors le président fait droit à telle demande et enregistre dans un livre à cet effet le vote de chaque électeur. Le poll est susceptible de rester ouvert durant deux jours consécutifs, mais du moment qu'il s'est écoulé une heure pendant laquelle personne n'a fait enregistrer son vote, le poll doit être fermé et l'élection déclarée close. Chaque voteur prête le serment de qualification, s'il en est requis, et c'est le rôle d'évaluation en force qui fait connaître au président de l'élection ceux qui ont le droit de voter.

Quiconque vote sans droit encourt une pénalité de vingt piastres.

Une fois le poll fermé, le président proclame élu ceux des candidats qui ont obtenu la majorité des voix, et dans les trois jours qui suivent, il doit par avis spécial, informer les élus du résultat de l'élection. Si l'élection des conseillers n'a pas eu lieu au temps voulu par la loi, c'est le lieutenant-gouverneur de la Province qui fait lui-même la nomination des conseillers aussitôt qu'il en est requis.

CONTESTATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'élection des conseillers municipaux peut être attaquée en justice pour défaut d'observation des formalités essentielles.

De même la nomination de chaque conseiller peut être contestée pour cause de violence, de corruption, de fraude ou d'incapacité. Cette contestation se fait devant la cour de circuit, par requête signifiée au défendeur dans les trente jours de l'élection. Si l'élection n'a pas été contestée dans ce délai de trente jours, elle ne peut plus être attaquée excepté par *quo warranto*.

Si sur contestation, l'élection d'un conseiller est annulée, la cour ordonne une

nouvelle élection, en spécifiant le jour où elle doit être faite et en indiquant la personne qui devra y présider. Et alors telle élection a lieu en la manière et d'après les règles sus-mentionnées.

J. M. T.

N. B. — Le *quo warranto* est un bref de prérogative au moyen duquel on cite un officier public devant un tribunal compétent, pour lui demander de quelle autorité et en vertu de quel ordre, *quo warranto*, il occupe son office.

HYGIÈNE

LES BOISSONS GLACÉES

L'été règne, et, avec lui, les plus fortes chaleurs de l'année. C'est le moment où commence l'usage et même l'abus des boissons glacées, une des causes les plus fréquentes de dérangements intestinaux.

C'est surtout lorsque le corps est en sueur que les effets pernicieux des boissons glacées sont à craindre, et malheureusement, c'est précisément cette chaleur intolérable de la peau qui excite à « boire ». Deux effets bien différents peuvent se produire alors : ou bien le refroidissement qui survient fait place à une réaction, et tout est pour le mieux ; ou il se produit un refroidissement général du corps. Le mécanisme de ce second refroidissement, ordinairement fatal, est facile à comprendre.

Sous l'influence de la haute température extérieure, la peau s'échauffe, se dilate et la sueur suinte par tous les pores. Mais l'estomac, lui, a conservé sa température normale, et l'ingestion d'une boisson glacée agit directement, non sur la peau, mais sur les parois de l'estomac. Ce dernier se refroidit considérablement, et l'équilibre tendant à se rétablir, l'estomac et les viscères voisins empruntent à la peau le calorique qui leur manque. Aussitôt la température de la peau s'abaisse, les pores se contractent et la transpiration s'arrête. Le sang se porte violemment vers les parties internes, déterminant ainsi des congestions, des inflammations qui

mettent promptement la vie en danger.

Parmi les accidents les plus fréquents occasionnés par les boissons glacées, nous citerons les syncopes, les bronchites et les fluxions de poitrine. Mais il en est de plus graves : la phthisie pulmonaire, le choléra. On a même cité des cas de mort subite.

Quelles sont les précautions que l'on doit prendre ? Tous les médecins sont d'accord sur les préceptes suivants :

1^o Ajouter à l'eau quelque substance étrangère, ou au moins du sucre ou un peu de vin ;

2^o Boire à petites gorgées et conserver le plus longtemps possible le liquide dans la bouche, afin de l'échauffer avant de l'introduire dans l'estomac ;

3^o Faire précéder la boisson froide d'un aliment solide, fût-il en très petite quantité, tel que pain, biscuit, chocolat, etc.

4^o Il est préférable, quand on est échauffé, de faire usage de thé léger, de punch, et en général, d'une boisson chaude quelconque.

5^o Dans le cas où l'on voudrait braver les inconvénients qui y sont attachés et faire usage de liquides glacés, les sorbets au rhum légèrement stimulants ont moins d'inconvénients que les glaces à la crème et surtout que les glaces aux fruits.

6^o Les accidents divers et nombreux qui peuvent succéder immédiatement à l'ingestion d'un liquide glacé cèdent quelquefois rapidement à l'emploi d'une boisson chaude. Dans les réunions, le thé, le punch contrebalancent bien souvent les effets fâcheux des glaces. (1)

Quelques-uns de ces préceptes sont connus de tous, ainsi que les dangers qui accompagnent leur infraction, et l'on voit cependant journellement des milliers de victimes compromettre leur santé et leur vie pour échapper à l'irritation causée par la chaleur. Cependant, nous l'avons déjà dit, c'est la peau et la muqueuse buccale qui sont le siège principal de cet échauffement. Il serait donc plus rationnel d'appliquer sur la peau des rafraîchissants : linge mouillé, eau de Cologne réduite en poussière par un injecteur, etc., ou bien se laver la bouche avec un liquide frais, et le rejeter ensuite au lieu de l'avaler. Par ce moyen, on se rafraîchira autant, sinon plus, et la santé n'en souffrira aucunement.

(1) En Canada, on cherche à détruire le mauvais effet des glaces à la crème par un verre de bière de gingembre.

SCIENCE VULGARISEE

Histoire d'une bouchée de pain

On lettres à une petite fille sur la vie de l'homme et des animaux.

LETTRE V

ENCORE LES DENTS

(Suite)

Ayons de la reconnaissance. — Les dents qui coupent. — Les dents qui déchirent. — Les dents qui broient. — Pourquoi mettre toujours sous les dents qui broient, ce qui est plus dur à casser.

Et tenez, pendant que nous causons ensemble, il me vient, à propos de main et de nourrice, une pensée que je veux vous dire.

Il y a aussi quelque chose de la nourrice, mon enfant, dans ceux qui prennent le plus pur de leur intelligence et de leur cœur, et qui le transforment pour ainsi dire en lait, afin de donner à votre âme naissante une nourriture qu'elle puisse digérer sans trop d'efforts. C'est aussi leur âme qui entre en vous, et il est juste de les en récompenser comme les autres. Si petites que vous soyez, vous disposez d'une belle récompense, plus belle que les prix d'Académie, et dont il ne faut pas être trop avare, c'est de les aimer un peu.

Et puis il n'y a pas que des mains, il y a aussi des têtes qui travaillent pour vous : il y en a bien plus que vous ne le pensez, et vos devoirs de reconnaissance ne sont pas moins grands de ce côté-là. Vous avez pu croire, à ma première lettre, que je voulais me moquer de ce que j'appelais messieurs les savants. Ils ont peut-être le tort de ne pas penser assez souvent aux petites filles ; mais cela ne les empêche pas de leur rendre de grands services, sans y penser. Vous leur devez aussi, et beaucoup, et sans eux vous n'auriez jamais rien su de

tout ce que j'ai à vous apprendre. C'est bien gentil, n'est-ce pas, de savoir qu'il a du phosphore et de la chaux dans les dents ? Mais il a fallu des générations entières de savants ; il a fallu recherches sur recherches, découvertes sur découvertes ; il a fallu des siècles de travaux pour arracher à la nature un secret que vous avez appris en cinq minutes. Et, à mesure que vous en apprenez d'autres, rappelez-vous bien que pour tous c'est la même histoire. Je voudrais donc qu'en profitant, si bien à votre aise, de toutes les conquêtes de la science, vous eussiez aussi une pensée de reconnaissance pour ceux qui les ont faites avec tant de peine, presque toujours aux dépens de leur bourse, parfois au péril de leur vie.

Ils sont là, voyez-vous, un petit nombre d'hommes qui n'ont l'air de rien du tout. Ils parlent un langage à faire sauver les enfants. Ils pèsent de petites poudres noires dans des balances de pharmacien, trempent des plaques de cuivre dans une eau qui pique, et regardent passer dans des tubes de verre recourbés des bulles d'air, qui sont parfois dangereuses comme des boulets de canon. Ils grattent des os qui ne servent à rien, ils tiennent leurs yeux braqués, pendant des heures entières, sur des lunettes à trente-six verres, et quand on va voir au bout, on ne trouve rien. A les regarder travailler dans ce qu'ils nomment leurs laboratoires, on dirait qu'ils sont fous. Et quand tout cela est fini, il se trouve, un beau matin, qu'ils ont changé la face de la terre, fait des révolutions auxquelles empereurs et rois tirent le chapeau ; enrichi les peuples par centaines de millions à la fois ; révélé à l'humanité des lois du bon Dieu qu'elle ignorait : fourni le moyen d'apprendre aux petites filles des choses très curieuses, qui les rendent plus gentilles et plus raisonnables. Et c'est là un avantage qui n'est pas non plus à dédaigner, parce qu'elles deviendront grandes et qu'elles gouverneront le monde, comme cela s'est toujours fait depuis le commencement.

Maintenant retournons à ces pauvres dents que nous oublions tout à fait. Mais nous savons bien qu'elles ne s'envoleraient pas.

Je vous ai dit qu'elles sont chargées de faire la toilette à ce qui se présente. C'est une toilette qui ne conviendrait pas à tout le monde. Elle consiste à être haché comme chair à pâté. Pour mieux faire leur ouvrage, les dents se sont partagé les rôles. Les unes coupent, les autres déchirent, les autres broient.

Les premières sont ces plates qui sont sur le devant des deux mâchoires, juste au-dessous du nez. Tâtez les avec le bout du doigt. vous verrez qu'elles se terminent en lames tranchantes, comme des couteaux. On les nomme des *incisives*, du mot latin *incidere*, qui veut dire couper. C'est avec celles là qu'on mord dans le pain et dans les pommes, où il ne s'agit d'abord que de couper. C'est aussi avec celles là que les petites filles paresseuses coupent leur fil, quand elles ne veulent pas se donner la peine de chercher leurs ciseaux ; et, par parenthèse, c'est une très-mauvaise habitude, parce qu'en les frottant ainsi les unes contre les autres, on les use ; et vous verrez bientôt que les dents usées ne repoussent pas.

Les secondes sont les petites dents pointues qui viennent après les incisives, des deux côtés de chaque mâchoire. Vous les trouverez bien facilement, et vous sentirez la petite pointe, en appuyant un peu. Si les premières sont les couteaux de la bouche, celles-là sont les fourchettes. Elles servent à piquer dans ce que l'on veut déchirer, et on les appelle *canines*, du mot latin *canis*, qui veut dire chien, parce que les chiens en font un grand usage pour déchirer la viande. Ils mettent la patte dessus, enfoncent les canines dedans, et amènent le morceau, en jetant la tête de côté. Regardez à la gueule du chien de votre papa : vous les reconnaîtrez à leur pointe un peu recourbée. Elles dépassent toutes les autres ; c'est ce qu'on appelle les crocs. Je ne sais pas, au surplus, pourquoi on a choisi le chien

pour baptiser nos canines ; car tous les animaux qui mangent de la viande ont des crocs comme lui, et le lion, le tigre, bien d'autres encore, les ont bien plus développées que le chien, et plus pointues. Chez le chat, on dirait de petits cloux. Mais enfin l'habitude est prise, et nous n'y pouvons rien changer.

Les dernières dents qui sont placées dans le fond de la bouche ont reçu le nom de *molaires*, du mot latin *mola*, qui veut dire meule.

Vous verrez encore bien d'autres mots latins, et il faudra en prendre votre parti. Ce sera même pour vous l'occasion d'apprendre un peu de latin, et de rabattre au besoin l'orgueil de votre frère, qui vous regarde du haut en bas, parce qu'il apprend le latin au Collège. Anciennement, tous les savants écrivaient en latin, et comme ils régnaient en maîtres sur ces choses-là, ils leur ont donné les noms qu'ils ont voulu, sans consulter le public, qui ne s'en inquiétait pas beaucoup. Aujourd'hui, ils font les noms en grec, ce qui n'est pas positivement un progrès ; et quand ils auront envie de laisser venir à eux les petits enfants, il les feront en français, ce qui sera, pour le coup, un progrès.

Pour en revenir à nos meules, elles font la même besogne que la meule du meunier, c'est-à-dire qu'elles broient tout ce qui tombe dessous. Celles-là se terminent par une surface plate, carrée, avec de petites aspérités que vous sentirez tout de suite en y mettant le doigt. Ce sont les plus grosses et les plus fortes de nos dents. C'est avec elles qu'on casse les noisettes, quand on aime mieux courir le risque de se casser les dents, que d'aller chercher le casse-noisette.

Par exemple, je parierais bien que vous ne sauriez pas me dire pourquoi l'on met toujours sous les molaires, et jamais sous les incisives, ce qui est dur à casser. Personne n'y manque, pas plus les enfants que les grandes personnes, et celles-là non plus ne pourraient pas toujours dire pourquoi.

Je vous le dirai, moi quand vous m'aurez dit pourquoi, si vous avez un bout de fil qui ne résiste pas beaucoup, vous le mettez à l'entrée de vos ciseaux, tandis que vous portez tout au fond ce qui est résistant, une allumette, par exemple, en opposant que vous vous amusiez à abîmer vos ciseaux.

Si vous étiez un grand garçon, et si je vous faisais un cours de physique, j'aurais là une belle occasion de vous développer ce qu'on appelle la *théorie du levier*. Mais je crois que la théorie du levier vous ferait peur. Nous allons tâcher de nous en tirer d'une autre façon.

Seulement je m'aperçois que j'ai tant bavardé avec vous en commençant, qu'il ne me reste pas beaucoup de place, et j'en suis tout honteux. Nous avons décidément du malheur avec les dents. J'ai déjà été grondé par des gens qui n'avaient pas tout à fait tort, et qui me reprochaient de perdre mon temps à babiller de choses et d'autres. Ils prétendent qu'en nous arrêtant ainsi à tous les brins d'herbe de la route, nous n'arriverons jamais, et je suis bien forcé d'en convenir. Je vous dirai tout bas, pour mon excuse, que j'ai cru que nous pouvions faire un peu l'école buissonnière pendant que nous étions en pays de connaissance, où tout, naturellement, a plus d'intérêt pour vous. La main, la langue, les dents, ce sont là des amis à vous, dont l'histoire vous touche de plus près. Mais nous allons entrer tout à l'heure dans le petit trou noir, et cela ira plus vite.

(A continuer.)

Ne vous contentez pas de louer les gens de bien : imitez-les.

SOCRATE.

Celui qui n'est jamais content ne contente jamais.

LEVIS.

Le sage tient peu de place et en change peu.

FONTENELLE.

Examen pour l'admission à l'étude de la médecine

Examinateurs. { H. ASPINWALL HOWE, LLD.
L'ABBÉ H.-A. VERREAU, LLD.
M. MILLER.
L'ABBÉ J.-C. LAFLAMME, S.T.D.

PHILOSOPHIE

I. Définir les expressions suivantes : Idée, proposition, syllogisme, induction, certitude, évidence, témoignage, substance, qualité, liberté, volontaire, conscience, mérite, loi et droit.

II. Enoncer et démontrer les règles de la division avec des exemples.

III. Le sens commun est un criterium de vérité.

IV. Les actes humains sont imputables à l'homme.

V. Démontrer que la loi naturelle est intrinsèquement immuable.

VI. Le suicide et le duel sont illicites.

LANGUE FRANÇAISE.

LE MISANTHROPE. A I, I.

ALCESTE.

1. De cette complaisance on voit l'injuste excès,
2. Pour le franc scélérat avec qui j'ai procès.
-
3. Quelques titres honteux qu'en tous lieux on lui donne,
4. Son misérable honneur ne voit pour lui personne ;
5. Nommez-le fourbe, infâme et scélérat maudit,
6. Tout le monde en convient, et nul n'y contredit ;
7. Cependant sa grimace est partout bien venue ;
8. On l'accueille, on lui rit, partout il s'insinue ;
9. Et s'il est par la brigue un rang à disputer,
- 10 Sur le plus honnête homme on le voit l'emporter.

1. Traduisez en prose les quatre premiers vers pour en rendre le sens plus clair.

2. Combien renferment-ils d'inversions ?

3. Quelle différence entre *avoir procès* et *avoir un procès* ?

4. Conjuguez dans leurs principaux temps *voir, convenir, contredire* et *accueillir*.

5. A quoi se rapportent *en* et *y*, 6^e vers ?

6. Donnez la règle relative à *quelque*.

7. Donnez la règle de la formation du pluriel dans les mots terminés en *eu*.

8. *Fourbe, infâme, maudit* sont-ils em-

ployés comme adjectifs ou comme substantifs ? — Motivez votre réponse.

9. Dans quel sens est employé *l'* dans *L'emporter* ?

B. V, 1.

ALCESTE.

1. Rien de ce que je dis ne peut me détourner ;
2. Trop de perversité règne au siècle où nous sommes ;
3. Et je veux me tirer du commerce des hommes.
4. Quoi ! contre ma partie on voit tout à la fois
5. L'honneur, la probité, la pudeur et les lois ;
6. On publie en tous lieux l'équité de ma cause.
7. Sur la foi de mon droit mon âme se repose :
8. Cependant je me vois trompé par le succès.
9. J'ai pour moi la justice et je perds mon procès !
10. Un traître, dont on sait la scandaleuse histoire,
11. Est sorti triomphant d'une fausseté noire !
12. Toute la bonne foi cède à la trahison !
13. Il trouve, en m'égorgeant, moyen d'avoir raison !
14. Le poids de sa grimace, où brille l'artifice,
15. Renverse le bon droit et tourne la justice.

1. A quelle partie du discours appartient *rien*, 1^{er} vers ?

2. Faites connaître l'accord du verbe ayant pour sujet un adverbe de *quantité*.

3. Les expressions *tirer du commerce*, 3^e vers, — et *tourner la justice*, 15^e vers, sont-elles propres ou impropres ? Motivez votre réponse.

4. Conjuguez au présent du subjonctif *pouvoir*, *vouloir* et *savoir*.

5. Quelle est la signification du mot *cause*, 6^e vers ?

6. Donnez trois mots dérivant de *âme*, de *perversité*, de *fausseté*.

7. Dans quel sens, propre ou figuré, sont employés *commerce*, 3^e vers, — *noire*, 11^e vers, — *poids* et *brille*, 14^e vers ?

8. Combien de propositions dans le 1^{er} vers ? — Rapport qu'elles peuvent avoir entre elles ?

9. Quel est le sujet *logique* de *est sorti*, 11^e vers ?

LITTÉRATURE.

1. XÉNOPHON, 2 TERENCE, 3 MILTON, 4 LA FONTAINE, (a) Pays, (b) époque où ils ont vécu ; (c) genre dans lequel ils ont écrit ; (d) leurs principaux ouvrages ; (e) caractère de leur style.

5. En quoi consistent les règles des *trois unités* dans les ouvrages dramatiques ? —

6 Dans quelle mesure peut-on s'en affranchir ? — 7 Quels sont les auteurs qui les ont mieux observées ?

LATIN.

1. Traduisez en français.

a) *Mittitur ad eos colloquendi causa Caius Arpineius, eques Romanus, et Quintus Junius ex Hispania quidam, apud quos Ambiorix ad hunc modum locutus est : Scse pro Cæsaris in se beneficiis plurimum ei confiteri debere, quod ejus opera stipendio liberatus esset, quod Aduaticis finitimis suis pendere consuesset : quodque ei et filius et fratris filius ali Cæsare remissi essent, quos Aduatici, obsidum numero missos, apud se in servitute et catenis tenuissent : neque id, quod fecerit de oppugnatione castrorum, aut judicio aut voluntate sua fecisse, sed coactu civitatis, suaque esse ejusmodi imperia, ut non minus haberet juris in se multitudo, quam ipse in multitudinem.*

Cæsar, De Bello Gallico, V. 27.

b. *Jamque fere mediam cæli Nox humida metam Contigerat ; placida laxarant membra quiete, Sub remis fusi per dura sedilia, nautæ :*

Quum levis ætheris delapsus Sommus ab astris Æra dimovit tenebrosam, et dispalit umbras, Te, Palinure, petens, tibi somnia tristia portans Insonti ; puppique deus consedit in alta, Phorbanti similis ; funditque hos ore loquelas ; Jaside Palinure, serunt ipsa æquora classem ; Æquatæ spirant auræ ; datur hora quieti. Ipse ego paulisper pro te tua munera inibo.

Virgil's *Æneid*, V. 835-846.

c.

Occidit et Pelopis genitor, conviva Deorum, Tithonusque remotus in auras, Et Jovis arcanis Minos admissus, habentque Tartara Panthoiden, iterum Orco Demissum ; quanvis, clypeo Trojana restivo Tempora testatus, nihil ultra. Nervos atque cutem Morti concesserat atræ ; Judice te non sordidus auctor Nature verique. Sed omnes una manet nox, Et calcanda semel via leti.

Horace, Odes, I. 28.

2. Analysez les mots dans les extraits précédents qui sont imprimés en caractères italiques.

3. Changez le discours indirect de l'extrait *a* en discours direct.

4. Quels mots faut-il rechercher dans un dictionnaire pour trouver la signification des mots suivants ; locutus est, remissi essent, obsidum, fecerit, juris, quieti, fusi, sedilia, dispulit, consedit, furare, pulveris, munera, quidquam, prodest.

5. Qui prononce les paroles de l'extrait *e* ? A qui sont-elles adressées ? A quelle occasion ? A quelle doctrine religieuse des anciens se rapportent les paroles jusqu'à mune-
ra ?

6. Ecrivez au complet le présent de l'indicatif des verbes loquor, videor, testor, blandior, et le futur de l'indicatif des verbes, miror, potior, utor, confiteor.

7. Ecrivez la déclinaison de : hæc res, idem homo, aliud tempus.

8. Donnez les premières personnes du singulier de tous les temps des verbes possum, prosum, eo.

9. Mentionnez tous les substantifs de l'extrait *a* qui se trouvent à l'ablatif, et démontrez pourquoi ils sont mis à l'ablatif.

HISTOIRE.

1. En combien de périodes principales se divise l'histoire du monde ? Nommez les événements et les dates qui les séparent. Mentionnez trois événements importants de chaque période.

2. En quelle année la guerre de Crimée a-t-elle commencé ? Contre quel pays était-elle dirigée ? Qui l'a commencée ? Sous quel prétexte ? Dans quel but ? Quelles nations y ont pris part ? Où la guerre se concentra-t-elle ? Par quel traité fut-elle terminée ?

3. François I, roi de France. Durée de son règne ; son rival et adversaire ; cause principale de leurs rivalités ; théâtre de la guerre ; bataille décisive ; résultat ; traité qui mit fin à cette première guerre. Services rendus par François I aux arts et aux sciences.

4. Qui a découvert le Canada ? Dans

quelle année ? Qui régnait alors en France ? Combien de voyages a-t-il faits ? Donnez un court rapport du deuxième voyage. Causes du manque d'intérêt manifesté par la France pour ses établissements de l'Amérique du Nord.

GÉOMÉTRIE

I. Définir le cercle, l'arc, la corde, le segment, le secteur, la ligne droite, l'angle aigu, l'angle obtus, le rayon, la circonférence et le triangle.

II. Le carré construit sur l'hypothénuse d'un triangle rectangle égale la somme des carrés construits sur les deux côtés de l'angle droit.

III. Les deux diagonales de tout parallélogramme se partagent en deux parties égales.

IV. Prouver que la perpendiculaire abaissée du centre du cercle sur une corde partage cette corde et l'arc soutendu en deux parties égales.

V. Prouver que dans un cercle des cordes égales sont à égale distance du centre.

VI. Les angles dont les sommets sont sur la circonférence d'un cercle et qui sont compris dans un même segment sont égaux.

VII. Comment trouvez-vous la surface d'un cercle, d'un parallélogramme et d'un triangle ?

GÉOGRAPHIE

I. Définissez, aussi minutieusement que possible, la ligne de frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

II. Quels sont Etats de la République Américaine qui sont remarquables pour la production du charbon, du fer, de l'or, du coton, du blé et du tabac ?

III. Comparez les systèmes hydrographiques de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud.

IV. Le centre du Labrador, Edimbourg et Moscou sont à peu près à la même latitude. Y a-t-il une différence dans le climat de ces diverses localités ? Pourquoi ?

V. Nommez les principaux volcans, ainsi

que la position géographique de chacun d'eux.

VI. Indiquez les principales divisions politiques de l'Amérique du Nord.

VII. Faites connaître le cours des rivières suivantes : Nil, Rhône, Saskatchewan, McKenzie, Ohio, Colorado, Rio de la Plata.

LANCUE ANGLAISE.

(Pour ceux qui parlent français.)

1. Traduisez, sans changement non nécessaire de construction : —

a) Here, in Poets' Corner, Shakespeare and Addison have statues erected to their memories ; but the greater part have busts, medallions, and sometimes mere inscriptions. Notwithstanding the simplicity of these memorials, I have always observed that the visitors to the abbey remained longest about them. A kinder and fonder feeling takes place of that cold curiosity or vague admiration with which they gaze on the splendid monuments of the great and heroic. The linger about these as about the tombs of friends and companions ; for indeed there is something of companionship between the author and the reader.

b) When school-hours were over, he was even the compagnion and playmate of the larger boys ; and on holiday afternoons would convoy some of the smaller ones home, who happened to have pretty sisters, or good housewives for mothers, noted for the comforts of the cupboard. Indeed, it behooved him to keep on good terms with his pupils. The revenue arising from his school was small, and would have been scarcely sufficient to furnish him with daily bread, for he was a huge feeder, and, though lank, had the dilating powers of an anaconda ; but to help out his maintenance he was, according to country custom in those parts, boarded and lodged at the houses of the farmers whose children he instructed. With these he lived successively a week at a time ; thus going the rounds of the neighborhood, with all his

worldly effects tied up in a cotton handkerchief.

2. Analysez les mots indiquez ci-après : — *notwithstanding* — *that* the visitors, fonder *feeling*, *that* cold curiosity, with *which* they gaze, *holiday* afternoons, the revenue *arising*, the *dilating* powers.

3. Donnez le singulier de *memories*, *these*, *housewives*, *children* ; le pluriel de *abbey*, *that*, *handkerchief*. Quelle est la règle pour le pluriel des noms composés ? Donnez des exemples.

4. Donnez le Passé Défini et le Participe Passé des verbes, *take*, *be*, *keep*, *arrive*, *go* ? Ecrivez au long, le Présent de l'Indicatif de *be* et de *go*, et le Passé Défini de *take*.

5. Quels sont les verbes qui répondent en signification aux noms, *inscription*, *simplicity*, *friend*, *companion*, *author*, *maintenance* ; les adjectifs de *curiosity*, *friend*, *boy*, *comfort*, *power*, *custom*.

6. Traduisez les phrases idiomatiques : —

(a) Je dois me rendre chez moi à huit heures au plus tard.

(b) Qu'ils viennent ou non. Cela m'est égal.

(c) Vous avez beau dire. Ils en viendront aux mains.

(d) Il faut que nous les mettions d'accord. Il y va de notre honneur.

FAITS DU MOIS

Les troubles du Nord-Ouest coûtent quatre millions de piastres à la Puissance du Canada.

Gratification de \$20.000 au général Middleton et de 300 acres de terre à chacun des volontaires.

Riel condamné à être pendu le 18 septembre prochain. Cette condamnation aura son contre-coup : qui vivra verra.

Mort de l'hon. sénateur Chapais, à Ottawa, à l'âge de 73 ans. Étoile de première grandeur au ciel le plus sercien de notre histoire. Il nous faudrait beaucoup de Canadiens comme celui-là.

Angleterre. Crise politique. Lord Salisbury succède à Gladstone.